

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan des soldes d'été 2022¹

Baisse des ventes de 10% en magasin : un bilan décevant qui confirme les tendances observées au premier semestre 2022

Panel Alliance du Commerce / Retail Int.

N.B. : En raison des fermetures administratives de magasins intervenues en 2020 et 2021, le panel compare les performances des entreprises avec celles réalisées en 2019. Tous les chiffres du panel sont indiqués à périmètre constant.

MAGASIN : BAISSÉ DES VENTES DE 10% ET CHUTE DE LA FRÉQUENTATION DE 21%

Durant les soldes d'été 2022, les enseignes de l'habillement du **Panel Alliance du Commerce - Retail Int.**¹ ont enregistré une **baisse d'activité en magasin de 10%** par rapport à la période des soldes d'été 2019.

Après un démarrage très décevant (-19% pour les 5 premiers jours), les deux dernières semaines des soldes ont vu une amélioration de l'activité et ont permis de rattraper une partie du chiffre d'affaires perdu au début de la période.

Cette baisse s'explique par une **forte baisse de la fréquentation dans les points de vente de -21%**.

Cette double tendance - baisse des ventes en magasin et chute de la fréquentation dans une proportion encore plus importante – s'inscrit dans la continuité des tendances observées au cours du premier semestre 2022 (-9% d'activité et -21% de trafic).

Depuis la crise sanitaire et notamment les restrictions de circulation et d'ouverture des commerces, les consommateurs ont modifié leur comportement d'achat en se rendant moins fréquemment dans les magasins physiques.

La hausse du panier moyen (+11,2%) durant la période des soldes s'explique d'une part par une gestion plus fine des taux de démarque par les enseignes du fait d'une quantité de stocks moins importante et d'autre part par l'impact de l'inflation pour les acteurs du commerce.

¹ Les chiffres sont issus d'une comparaison entre la période des soldes d'été 2022 (du 22 juin au 17 juillet 2022) et les 4 premières semaines des soldes d'été 2019 (du 26 juin au 21 juillet).

INTERNET : HAUSSE DES VENTES EN LIGNE DE 60%

Les ventes en ligne ont progressé de 60% durant la période des soldes d'été 2022 comparée à la même période en 2019. Cette augmentation constante des ventes en ligne confirme également la modification des comportements d'achat des Français observée depuis la crise sanitaire.

Malheureusement, la part des ventes en ligne reste encore insuffisante et ne compense que partiellement la perte d'activité enregistrée en magasin.

PLAFONNER L'ÉVOLUTION DES LOYERS COMMERCIAUX POUR FAIRE FACE A L'INFLATION

Dans ce contexte de baisse d'activité en magasin et de forte hausse des coûts de production (*matières premières, transport maritime*) et d'exploitation (*énergie, salaires*), les commerçants courent également le risque de voir **exploser le montant de leurs loyers et charges locatives**.

Les loyers commerciaux évoluent automatiquement en fonction de l'indice des loyers commerciaux (ILC) calculé chaque trimestre sur la base de l'inflation à hauteur de 75% et de l'évolution du coût de la construction à hauteur de 25%.

Malgré la révision de sa méthode de calcul au mois de mars 2022, l'ILC connaît de **très fortes hausses depuis l'automne 2021** qui vont s'accélérer sous l'effet de l'inflation. L'indice paru au mois de juin dernier au titre du premier trimestre 2022 s'élevait déjà à +3,32%. **L'indice pourrait dépasser les 5% d'ici à la fin de l'année** étant donné le niveau d'inflation envisagé (7% en tendance d'ici fin 2022 et 5,5% sur l'année selon l'INSEE).

Par conséquent, l'Alliance du Commerce en association avec d'autres fédérations professionnelles représentatives de commerçants indépendants et organisés **demande au Gouvernement de plafonner l'évolution des loyers commerciaux à un maximum de 2,5% dans le projet de loi portant les mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat**. Cette mesure contribuera à l'objectif du Gouvernement de lutter contre la hausse des prix, de soutenir le pouvoir d'achat des Français et de sauvegarder le commerce physique.

Pour rappel, le projet de loi portant les mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat est examiné en séance publique à l'Assemblée nationale du lundi 18 au jeudi 21 juillet. Son article 6 prévoit déjà de plafonner l'évolution des loyers d'habitation pour les particuliers.

« Le bilan des soldes d'été 2022 est décevant pour les commerçants. Il confirme les tendances observées depuis la crise sanitaire d'une très forte baisse de trafic en magasin et d'une hausse constante des ventes réalisées sur internet. Malheureusement, ces ventes en ligne restent insuffisantes pour compenser les pertes enregistrées en magasin. Au-delà, les commerçants doivent faire face à l'explosion du coût de leurs matières premières, du transport, mais aussi de l'énergie, des loyers et des salaires. Dans ces conditions, les commerçants ne peuvent plus payer des loyers décorrélés de la réalité de leur activité économique. Nous demandons donc au Gouvernement et aux Députés de plafonner l'évolution des loyers commerciaux comme cela est fait pour les locaux d'habitation dans le projet de loi sur le pouvoir d'achat. » **souligne Yohann PETIOT, le Directeur général de l'Alliance du Commerce.**

Présentation du Panel Alliance du Commerce – Retail Int.

L'Alliance du Commerce et Retail Int. s'associent pour développer un panel d'enseignes représentatives sur le marché de l'habillement. Actuellement, le panel comporte 60 d'habillement représentant 10 000 magasins.

L'Alliance du Commerce rassemble l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure. Elle représente 27.000 magasins et 180.000 salariés dans le secteur de l'équipement de la personne.

Pour en savoir plus : www.alliancecommerce.org

Contact presse : Yohann Petiot (06.24.03.66.52)

Retail Int. collecte quotidiennement les données de vente de ses enseignes membres, et leur renvoie tous les jours une comparaison de leur croissance globale avec le panel d'enseignes, et de la croissance de chacun de leurs magasins avec les enseignes voisines. Retail Int. a aussi développé un modèle établissant le potentiel de CA d'un magasin, utilisé pour diagnostiquer la performance des magasins existants et estimer le potentiel sur de nouveaux emplacements.

Pour en savoir plus : www.retailint.fr